



Les Directions du **Département de médecine (DM)** et du **Département médecine de laboratoire et pathologie (DMLP)**, par le biais de leur Commission de recherche et de relève académique, se réjouissent de mettre au concours, pour l'année 2024,

3 bourses de recherche de CHF 20'000 chacune avec *matching funds* des Services

Conditions et soumission des projets de recherche

L'attribution est soumise aux conditions suivantes :

- La ou le requérant-e doit être **un-e chercheur-euse débutant-e** affilié-e au DM ou au DMLP. Les candidatures suivantes sont encouragées :
 - Pour les **biologistes et médecins** :
 - MD ou PhD
 - Publication au minimum d'un papier en premier auteur dans une revue de qualité
 - Pour les **infirmiers-ères, diététiciens-nes, psychologues, physiothérapeutes, ergothérapeutes** :
 - Master obtenu et inscription au programme doctoral ; ou détenant un doctorat
 - Publication au minimum d'un papier en premier auteur dans une revue de qualité
 - Critères d'exclusion pour les deux catégories :
 - Étudiant-e avant le titre de Master
 - Titre de Privat-docent (ou équivalent académique) déjà obtenu
 - Financement SNF *ad personam* déjà obtenu (sauf Mobility)
- Le/La Chef-fe de service concerné-e et/ou la Direction des soins doivent garantir un montant identique (par le fonds de Service ou autres fonds) en cas d'octroi de la bourse.
- Un même Service peut soumettre plusieurs demandes.
- Un/une requérant-e ne peut soumettre qu'une seule demande, pour un seul projet.
- Le projet de recherche doit concerner un sujet médical ou de soins, et se faire au sein du DM ou du DMLP (des collaborations externes sont possibles).
- La Commission souligne son engagement à soutenir les différents Services et les axes de recherche avec une perspective d'équité, y compris la recherche infirmière, en sciences humaines et sociales, et la recherche à visée thérapeutique.



Le **format des dossiers** de demande de bourse est le suivant :

(en français ou en anglais)

- Une **lettre de soutien** du/de la Chef-fe de service (le cas échéant, de la Direction des soins) avec confirmation de disponibilité de « matching funds »
- Une **lettre de motivation**
- La présentation du **projet en 2 pages maximum**, contenant les points suivants :
 - Introduction et contexte (Background)
 - Question(s) de recherche (Aims of the project)
 - Méthodologie (Project plan)
 - Plus-values et perspectives (Relevance and perspectives)
- **CV du requérant/de la requérante**, format « DORA » ou « SNF »,
i.e. 2 pages maximum, suivies de la liste des publications

La Commission ne considérera pas les dossiers incomplets ou qui ne respectent pas les critères ci-dessus.

Le choix des trois projets se fera selon le mérite scientifique, avec considération des perspectives de succès de la recherche, ainsi que des perspectives de carrière des requérant-e-s.

Le délai pour déposer votre demande de bourse est fixé au 5 avril 2024. Le dossier doit être envoyé **par email uniquement** à la Commission de recherche et de relève académique des départements de médecine (DM) et médecine de laboratoire et pathologie (DMLP), via l'adresse email de Mme Chantal Page Hussy, secrétaire de direction au Centre de transplantation d'organes : chantal.page-hussy@chuv.ch

Les projets choisis seront annoncés lors de la Journée de la Recherche du DM et du DMLP, le 22 mai 2024.